RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 03659
Numéro SIREN : 719 807 406
Nom ou dénomination : FRANFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt 19302

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/19302

Déposant :

Nom/dénomination : FRANFINANCE

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 719 807 406

N° gestion : 1990 B 03659

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31 357 776 Euros
Siège social : 53 rue du port – CS 90201
92724 NANTERRE Cedex
719 807 406 R.C.S. NANTERRE

RBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020

RANFINANCE, société anonyme au capital de 31 357 776 Euros, divisé en
e 16 euros nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale

Salle de réunion 6ième étage
FRANFINANCE
53 rue du Port - CS 90201
92724 NANTERRE Cedex

suivant lettre recommandée ou portée, adressée à chaque actionnaire
moins avant l'Assemblée.

ille de présence qui a été émargée par les membres de l'Assemblée en

TION, représentée par Julien OCHONISKY, détenant 138 actions.
r Odile de SAIVRE, détenant 1 action.

ar Patrick SOMMELET, détenant 1 959 608 actions.

ée par Philippe AYMERICH, Président du Conseil d'Administration.
ésentant la société SGEF et Julien OCHONISKY, représentant la société
TION, sont appelés comme scrutateurs.
ué désigne Claire GOIZET comme secrétaire de l'Assemblée.
e, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de
nnaires présents ou représentés possèdent 1 959 747 actions, soit 99,99%
le capital social.
nt respecté, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée, et peut
ur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.
E & ASSOCIES et ERNST & YOUNG Audit, Commissaires aux comptes.

r le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
es statuts de la société ;
lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
sence de l'Assemblée signée par les membres du bureau ;
actionnaires représentés ;

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

onnaires ;
pte de résultat se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
estion du Conseil d'Administration ;
s Commissaires aux comptes ;
olutions proposées au vote des actionnaires.

que les documents prévus par la Loi ont été tenus à la disposition des social ou leur ont été adressés, conformément à la Loi, dans les délais

ue l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

s comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

s comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

ésultat ;

dendes précédents ;

s conventions réglementées ;

a cooptation d'un nouvel administrateur ;

t du mandat des commissaires aux comptes Ernst & Young;

inistrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;

ffectuer les formalités.

sident, le Secrétaire de l'Assemblée donne lecture du rapport du Conseil

ecture des rapports des Commissaires aux Comptes, puis le Président uverte.

nt la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

TION

le Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

le Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux au ls qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces dans ces rapports.

e arrête le résultat net après impôt à 38 217 724,53 €

nouveau créditeur 24 559 553,72 €

est de 62 777 278,25 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

décide de répartir le bénéfice de 62 777 278,25 € comme suit :

ende de 19 € par action, tions..... 37 237 359,00 €

n montant 25 539 919,25 €

ux actionnaires personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % lu Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué aux s morales n'est pas éligible à cet abattement.
en paiement au plus tard le 30 juin 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

prend acte de ce que, les montants du dividende mis en distribution, au lentes, ont été les suivants :

28,00 €
24,00 €
25,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

TION

constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes
té avisés de la signature de nouvelle convention entrant dans le champ
sitions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

N

prend acte de la démission de SGFSH et décide de nommer Madame
OLET en qualité d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat
, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les
clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires,
suppléant, PICARLE & ASSOCIES, arrivent à expiration ce jour, décide de
ne durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à
s de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ION

donne quitus de leur gestion, aux Administrateurs et aux Commissaires
ercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits de
ant ces délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt
sitions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à

s, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres

Philippe AYMERICH
Président du Conseil d'Administration

OCHONISKY
ANFINANCE LOCATION
rutateur

Odile de SAIVRE
Représentant SGEF
Scrutateur

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

FRANFINANCE

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2019

SOMMAIRE

	PAGE
BILAN ACTIF	1
BILAN PASSIF	2
HORS BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
REGLES ET METHODES COMPTABLES	5 à 10
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN	11 à 24
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU HORS BILAN	25 à 26
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU COMPTE DE RESULTAT	27 à 34
EMPLOIS ET RESSOURCES PAR ECHEANCE	35 à 36
INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES	37
INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS	38 à 39
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES	40

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

FRANFINANCE

BILAN SOCIAL 2019
(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Caisse, banques centrales, CCP		
Créances sur les établissements de crédit (Notes 1 et 27)	**147 012**	**40 371**
Opérations avec la clientèle (Notes 2, 2 bis et 27)	**2 591 017**	**2 621 983**
Participations et autres titres détenus à long terme (Note 3)	**2 159**	**2 159**
Parts dans les entreprises liées (Note 4)	**320 339**	**319 971**
Opérations de crédit-bail et opérations assimilées (Note 5)	**426 702**	**413 743**
Opérations de location simple		
Immobilisations incorporelles (Notes 6 et 6 bis)	**6 569**	**6 211**
Immobilisations corporelles (Notes 6 et 6 bis)	**10**	**10**
Autres actifs (Note 7)	**17 376**	**19 838**
Comptes de régularisation (Note 8)	**10 466**	**10 847**
TOTAL ACTIF	**3 521 650**	**3 435 132**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

FRANFINANCE

BILAN SOCIAL 2019
(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, CCP		
Dettes envers les établissements de crédit (Notes 9 et 28)	**2 678 217**	**2 619 678**
Opérations avec la clientèle (Notes 10 et 28)	**24 618**	**23 184**
Dettes représentées par un titre (Notes 11 et 28)	**523 981**	**489 000**
Autres passifs (Note 12)	**35 442**	**34 195**
Comptes de régularisation (Note 13)	**47 723**	**48 263**
Provisions (Note 14)	**16 509**	**14 914**
Capital souscrit (Note 15)	**31 358**	**31 358**
Primes d'émission (Note 15)	**91 495**	**91 495**
Réserves (Note 15)	**9 277**	**9 277**
Subvention d'investissement (Note 15)	**254**	**213**
Report à nouveau (Note 15)	**24 560**	**22 803**
Résultat de l'exercice (+/-) (Note 15)	**38 218**	**50 753**
TOTAL PASSIF	**3 521 650**	**3 435 132**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

FRANFINANCE

HORS BILAN 2019
(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement donnés (Note 16)	579 558	666 154
Engagements de garantie donnés (Note 16)	62 029	39 586
Engagements sur titres donnés (Note 16)		
TOTAL	641 587	705 740

ENGAGEMENTS RECUS	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement reçus (Note 17)	47 409	381 777
Engagements de garantie reçus (Note 17)	210 325	243 092
TOTAL	257 733	624 868

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

COMPTE DE RESULTAT 2019
(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
+ Intérêts et produits assimilés (Note 18)	**102 272**	**105 638**
+ Opérations avec les établissements de crédit	-7	10
+ Opérations avec la clientèle	102 280	105 628
- Intérêts et charges assimilés (Note 18)	**(11 789)**	**(12 567)**
- Opérations avec les établissements de crédit	(12 807)	(13 865)
- Opérations avec la clientèle	(237)	(132)
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 254	1 429
+ Produits sur opérations de crédit-bail et location avec option d'achat (Note 19)	**196 335**	**189 347**
- Charges sur opérations de crédit-bail et location avec option d'achat (Note 19)	**(196 227)**	**(185 988)**
+ Produits sur opérations de location simple (Note 19)		
- Charges sur opérations de location simple (Note 19)		
+ Revenu des titres à revenu variable (Note 20)	**20 054**	**19 713**
+ Commissions : produits (Note 19bis)	**29 327**	**32 363**
- Commissions - charges (Note 19bis)	**(4 610)**	**(5 541)**
+ Gains sur opérations financières		
- Pertes sur opérations financières	**(3)**	**(96)**
Produits et charges d'exploitation bancaire	**135 360**	**142 868**
+ Autres produits d'exploitation (Note 21)	**50 475**	**50 885**
- Autres charges d'exploitation (Note 21)	**(249)**	**(1 195)**
Autres produits et charges ordinaires	**50 226**	**49 690**
PRODUIT NET BANCAIRE	**185 586**	**192 558**
- Charges générales d'exploitation (Note 22)	**(129 499)**	**(121 154)**
- Frais de personnel	(68 219)	(65 230)
- Autres frais administratifs	(61 279)	(55 924)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	**(2 217)**	**(2 346)**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**53 871**	**69 057**
+/- Coût du risque (Note 23)	**(9 884)**	**(20 051)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**43 986**	**49 006**
+ Gains ou pertes sur actifs immobilisés (Note 24)	**368**	**9 833**
+/- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT	**44 354**	**58 839**
+/-Résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices (Note 26)	**(6 137)**	**(8 086)**
+/- RESULTAT DE L'EXERCICE	**38 218**	**50 753**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 1 - Créances sur les établissements de crédit

en milliers d'euros	2019	2018
Créances à vue	141 018	37 373
Créances à terme	6 000	3 000
Créances rattachées	(5)	(3)
Total	**147 012**	**40 371**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 2 - Opérations avec la clientèle

en milliers d'euros	2019			2018		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Autres concours à la clientèle :	2 732 521	143 873	2 588 648	2 807 429	188 598	2 618 830
Crédits de trésorerie	2 350 465		2 350 465	2 372 166		2 372 166
Crédits à l'équipement	90 411		90 411	86 369		86 369
Créances rattachées	22 269		22 269	21 837		21 837
Créances douteuses (1)	141 358	63 808	77 550	187 322	99 331	87 991
Créances douteuses compromises	128 017	80 065	47 952	139 735	89 267	50 467
Comptes ordinaires débiteurs	2 369	0	2 369	3 153	0	3 153
Comptes ordinaires débiteurs	2 369		2 369	3 153		3 153
Créances rattachées			0			0
Total	**2 734 890**	**143 873**	**2 591 017**	**2 810 581**	**188 598**	**2 621 983**

(1) Incluant les saisines de surendettement et les impayés depuis plus de 2 mois

Note 2 bis - Dépréciations des créances douteuses sur la clientèle

en milliers d'euros	2018	dotations	reprises	2019
Créances douteuses (1)	99 331	51 852	87 375	63 808
Créances douteuses compromises(2)	89 267	68 712	77 914	80 065
Total	**188 598**	**120 563**	**165 289**	**143 873**

(1) le montant des pertes constatées au titre de l'exercice 2019 s'élève à 75 590 K€ contre 55 217 K€ en 2018
(2) la dépréciation calculée sur base individuelle s'élève à 503 K€ au 31/12/2019 contre 466 K€ en 2018 et ne concerne que les crédits à l'équipement de l'activité entreprises.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 3 - Participations

en milliers d'euros	2019	2018
Etablissements de crédit	537	537
Autres	1 621	1 621
Total Brut	2 159	2 159
Dépréciations	0	0
Total Net	**2 159**	**2 159**

Note 4 - Parts dans les entreprises liées

en milliers d'euros	2019	2018
Parts dans des sociétés financières	24 016	24 016
Parts dans des sociétés commerciales	304 763	304 763
Total Brut	328 779	328 779
Dépréciations	8 440	8 808
Total Net	**320 339**	**319 971**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 5 - Opérations de crédit-bail et de location assimilées

en milliers d'euros	Brut 31/12/2018	Acquisitions et autres	Cessions et autres variations	Brut 31/12/2019	Amortissements et Dépréciations	Valeur nette Comptable 31/12/2019
Crédit bail mobilier et LOA	907 654	427 927	409 046	926 536	515 147	411 389
Créances rattachées	4 899	881	0	5 779		5 779
Créances douteuses	12 100	3 704	0	15 804	9 383	6 422
Créances douteuses compromises	8 538	1 146		9 685	8 620	1 064
Total	**933 192**	**433 658**	**409 046**	**957 804**	**533 150**	**424 655**

Note 5 - Amortissements et dépréciations sur opérations de crédit-bail et de location assimilées

en milliers d'euros	Amortissements et Dépréciations 31/12/2018	Dotations amortissements		Dotations aux dépréciations	Reprises Amortissements et dépréciations	Amortissements et Dépréciations 31/12/2019
		Linéaires	Dégressives			
Crédit bail mobilier et LOA	502 993		183 675		171 521	515 147
Dépréciation des immobilisations temporairement non louées						
Créances douteuses	8 547			9 457	8 621	9 383
Créances douteuses compromises (1) (2)	7 909			8 620	7 909	8 620
Total (2)	**519 449**	**0**	**183 675**	**18 077**	**188 051**	**533 150**

(1) le montant des pertes constatées au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 848 K€ contre 3 891 K€ au 31/12/2018
(2) la dépréciation calculée sur base individuelle s'élève à 16,3 M€ au 31/12/2019 contre 14,5 M€ au 31/12/2018

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 6 - Immobilisations incorporelles et corporelles

en milliers d'euros	Brut 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Brut 31/12/2019	Amortissements	Valeur nette Comptable 31/12/19
Immobilisations incorporelles	29 900	2 575		32 475	25 906	6 569
Immobilisations corporelles	102			102	91	10
Total	**30 001**	**2 575**	**0**	**32 576**	**25 997**	**6 579**

Note 6 bis - Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

en milliers d'euros	Amortissements 31/12/2018	Dotations	Reprises	Amortissements 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	23 689	2 217		25 906
Immobilisations corporelles	91			91
Total	**23 780**	**2 217**	**0**	**25 997**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 7 - Autres actifs

en milliers d'euros	2019	2018
Fournisseurs	119	97
Etat, impôts et taxes	3 312	2 723
Groupe et associés	6 868	8 305
Débiteurs divers (1)	6 664	8 713
Total	**16 962**	**19 838**

(1) dont 1 554 k€ de facturation LBPLF

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 8 - Comptes de régularisation

en milliers d'euros	2019	2018
Produits à recevoir	9 910	10 648
Charges constatées d'avance et divers	458	198
Total	**10 368**	**10 847**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 9 - Dettes envers les établissements de crédit

en milliers d'euros	2019	2018
Dettes à vue	2 012	25 469
Dettes à terme (1)	2 670 468	2 588 143
Dettes rattachées	5 736	6 066
Total	**2 678 217**	**2 619 678**

(1) emprunts auprès de la SOCIETE GENERALE pour 2 665 468 K€.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 10 - Opérations avec la clientèle

en milliers d'euros	2019	2018
Autres dettes à vue	24 618	23 184
Autres dettes à terme	0	0
Dettes rattachées	0	0
Total	**24 618**	**23 184**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 11 - Dettes représentées par un titre

en milliers d'euros	2019	2018
Titres de marché interbancaire et titres de créances négociables	524 000	489 000
Dettes rattachées	-19	0
Total	**523 981**	**489 000**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 12 - Autres passifs

en milliers d'euros	2019	2018
Dettes Fournisseurs hors groupe	8 055	7 948
Fournisseurs, effets à payer	0	0
Etat, impôts et taxes	5 805	6 773
Organismes sociaux	2 277	2 325
Dépôts de garantie	35	35
Assurances	1 975	1 983
Groupe et associés	8 393	8 416
Créditeurs divers	1 972	2 577
Personnel	4 355	4 138
Total	**32 868**	**34 195**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 13 - Comptes de régularisation

en milliers d'euros	2019	2018
Produits constatés d'avance	21 203	21 742
Charges à payer frais généraux	12 999	13 318
Provision pour congés payés	2 865	2 811
Autres provisions pour charge de personnel (1)	3 859	3 555
Provision pour participation	57	515
Provision pour intéressement	2 888	2 325
Divers	3 852	3 999
Total	**47 723**	**48 263**

(1) dont : 2,4 M€ de provision sur rémunérations variables et 1,4 M€ pour le Compte Epargne Temps

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 14 - Provisions

en milliers d'euros	2018	DOTATION	REPRISE	Mouvement de Réévaluation	2019
Provisions pour avantages sociaux (1)	8 329	1 456	447		9 338
Autres provisions	6 585	4 030	3 444		7 171
Total	**14 914**	**5 486**	**3 891**	**0**	**16 509**

(1) Les provisions pour avantages sociaux intègrent :

- une provision de7 390 K€ au 31/12/2019 contre 6 370 K€ au 31/12/2018 pour couvrir les indemnités de fin de carrière.
- une provision de 1 948 K€ au 31/12/2019 contre 1 959 K€ au 31/12/2018 pour couvrir les médailles du travail.

Les provisions ont été évaluées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées :
- pour les médailles du travail, le taux d'actualisation retenu est de 0,54% contre 1,20% en 2018
- pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu sur la France est de 0,66% contre 1,40% en 2018

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 15 - Les capitaux propres

en milliers d'euros	31/12/2018	Résultat de l'exercice	Affectation du résultat (3)	Autres variations	31/12/2019
Capital (1)	31 358				31 358
Primes d'émission	91 495				91 495
Réserve légale	3 136				3 136
Réserves réglementées	0				0
Réserves ordinaires	6 141				6 141
Subvention d'investissement	213			41	254
Report à nouveau (2)	22 803		1 757		24 560
Résultat (3)	50 753	38 218	-50 753		38 218
Total	**205 898**	**38 218**	**(48 997)**	**41**	**195 160**

(1) Le capital social de FRANFINANCE, composé de 1 959 861 actions au nominal de 16 €, est détenu par :
* SG Financial Services Holding à hauteur de 99,99%, soit 1 959 608 actions
* Franfinance Location à hauteur de 138 actions
* d'autres actionnaires personnes morales pour 1 action
* des actionnaires personnes physiques pour 114 actions

(2)(3) L'assemblée générale du 25/05/2020 a décidé de distribuer un dividende de 19,00 € par action soit 37 237 K€ et d'affecter en report à nouveau 25 508 K€

Proposition d'affectation du résultat 2019

en milliers d'euros	31/12/2019	Proposition d'affectation du résultat 2019	Solde après affectation du résultat
Capital	31 358		31 358
Primes d'émission	91 495		91 495
Réserve légale	3 136		3 136
Réserves réglementées	0		0
Réserves ordinaires	6 141		6 141
Subvention d'investissement	254		254
Report à nouveau (1)	24 560	948	25 508
Résultat (2)	38 185	-38 185	0
Total	**195 128**	**-37 237**	**157 891**

(1)(2) La proposition d'affectation du résultat 2019 consiste en une distribution de dividende à hauteur de 19 € par action, soit 37 237 K€, ce qui portera le Report à nouveau à 25 508 K€

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 16 : Engagements donnés

Engagements donnés						
Catégories d'engagements (en KEUR)	Au profit de				Autres	Total 31/12/2019
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres Entreprises Liées		
Engagements de financement						
Engagements en faveur de la clientèle :						
- Engagements sur opérations de crédit	0	0	0	0	567 141	567 141
- Engagements sur opérations de CB	0	0	0	0	12 417	12 417
Engagements de garantie						
En faveur d'établissements de crédit :						
- Engagements sur opérations de crédit	0	0	0	0		0
- Engagements sur opérations de CB (1)	0	0	0	0	62 029	62 029
Engagements sur titres :	0	0	0	0		0
Total	**0**	**0**	**0**	**0**	**641 587**	**641 587**

(1) Engagements donnés en faveur de La Banque Postale Leasing & Factoring
dont 310k€ d'engagements douteux

en milliers d'euros Durée restant à courir	Moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements de financement	579 558			579 558
Engagements de garantie :	17 523	42 546	1 960	62 029
Engagements sur titres :	0	0	0	0
Total	**597 081**	**42 546**	**1 960**	**641 587**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 17 : Engagements reçus

Engagements reçus						
Catégories d'engagements (en KEUR)	Accordés par				Autres	Total 31/12/2019
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres Entreprises Liées		
Engagements de financement :	0	0	0	47 409	0	47 409
Engagements de garantie :						
- Garanties reçues sur les opérations de CB	0	0	0	166 910	0	166 910
- Garanties autres (1)	0	0	0	43 415	0	43 415
Total	**0**	**0**	**0**	**257 734**	**0**	**257 734**

(1) dont : 3013 K€ de garanties du Fonds d'Investissement Européen dans le cadre du projet COSME
et 166 910 K€ de garanties de la SOCIETE GENERALE sur le Vendor Desk

en milliers d'euros Durée restant à courir	Moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements de financement :	111 734	94 588	4 002	210 324
Engagements de garantie :	23 920	23 488		47 408
Total	**135 654**	**118 076**	**4 002**	**257 732**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 18 - Produits et charges d'intérêts en milliers d'euros

Etablissements de crédits	2019	2018
Opérations avec les banques centrales, les Comptes chèques Postaux et les établissements de crédit	-7	10
Total des produits	**-7**	**10**
Opérations avec les banques centrales, les Comptes chèques Postaux et les établissements de crédit (1)	(12 807)	(13 865)
Titres et valeurs donnés en pension		
Total des charges	**(12 807)**	**(13 865)**

(1) Dont intérêts courus à payer en 2019: 5 736K€

Opérations avec la clientèle	2019	2018
Concours à la clientèle (2)	102 280	105 628
Total des produits	**102 280**	**105 628**
Intérêts sur emprunts clientèle non financière	(237)	(132)
Total des charges	**(237)**	**(132)**

(2) Dont intérêts courus à recevoir en 2018: 2 790 K€

Obligations et titres à revenu fixe	2019	2018
TCN émis (1)	1 254	1 429
Total des charges	**1 254**	**1 429**

(1) Dont intérêts courus à recevoir en 2019 : -19 K€

Total des produits	**102 272**	**105 638**
Total des charges	**(11 789)**	**(12 567)**
Produits nets d'intérêt	**90 483**	**93 070**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 19 - Produits et charges sur opérations de crédit-bail et de location simple

en milliers d'euros	2019	2018
Crédit-bail mobilier et assimilé	196 335	189 347
Location simple		0
Total des produits	**196 335**	**189 347**

en milliers d'euros	2018	2018
Crédit-bail mobilier et assimilé	(196 227)	(185 988)
Location simple		
Total des charges	**(196 227)**	**(185 988)**

Produits nets sur opérations de crédit-bail et location simple	**108**	**3 359**

Note 19 bis - Commissions

en milliers d'euros	2019	2018
Produits	29 327	32 363
Charges (1)	(4 610)	(5 541)
Produits nets des commissions	**24 717**	**26 822**

(1) dont 2 658K€ de commissions versées en 2019 à SG et SGEF dans le cadre de la convention Vendor Desk contre 3 596 K€ en 2018.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 20 - Ventilation des revenus des titres à revenu variable

en milliers d'euros	2019	2018
Revenus sur titres de participations et titres détenus à long terme - 11 245 K€ de dividendes reçus de SOGEFINANCEMENT en 2019 contre 11 491 K€ en 2018 - 617 K€ de part de résultat de la SCI AUXIMMO en 2019 contre 388 K€ en 2018 - 1 403 K€ de dividendes reçus de la COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON en 2018 contre 1 610 K€ en 2018 - 100 K€ de dividendes reçus de SOLOCVI en 2019 contre 140 K€ en 2018 - 1 040 K€ de dividendes reçus de SAGEM en 2019 contre 2 425 K€ en 2018 - 5 605 K€ de dividendes reçus de CEGELEASE en 2019 contre 3709 K€ en 2018 - 44 K€ de dividendes reçus d'EUROFARMAT en 2019 contre 0 K€ en 2018	20 054	19 713
Total	**20 054**	**19 713**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 21 - Autres produits et charges d'exploitation

en milliers d'euros	2019	2018
Refacturations à SGEF SA	1 199	1 385
Refacturations à STARLEASE	2 243	2 245
Refacturations à SOGEFINANCEMENT	4 068	3 120
Refacturations à SOGELEASE	3 416	3 393
Refacturations à FENWICK	2 808	2 833
Refacturations à SOCIETE GENERALE	4 720	4 660
Refacturations à FRANFINANCE LOCATION	16 389	16 635
Refacturations à LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	0	2 365
Autres produits	15 632	14 250
Sous-total Produits	**50 475**	**50 885**
Autres charges	**(249)**	**(1 195)**
Autres produits nets d'exploitation	**50 226**	**49 690**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 22 - Charges générales d'exploitation

En milliers d'euros

Frais de personnel	92018	2018
Rémunération du personnel	(40 283)	(39 440)
Charges sociales et fiscales (1)	(24 311)	(22 339)
Participation et Intéressement	(3 626)	(3 452)
Total	**(68 219)**	**(65 230)**

(1) le montant des cotisations définies versées au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux s'élève à 7 276 K€ en 2019 contre 6 975 K€ en 2018.

Autres frais administratifs	2019	2018
Impôts et taxes	(2 019)	(2 536)
Locations et charges locatives	(714)	(6)
Honoraires	(6 761)	(6 772)
Affranchissement, téléphone	(3 244)	(2 926)
Taxe sur le chiffre d'affaires non récupérable	(6 263)	(5 307)
Refacturation groupe (2)	(40 260)	(36 012)
Frais de publicités, missions et réceptions	(1 713)	(1 796)
Frais de gestion bases de données risque et recouvrement	(3 978)	(3 899)
Autres	3 674	3 331
Total	**(61 279)**	**(55 924)**

(2) dont 31,2 M€ refacturés par FRANFINANCE LOCATION en 2019 contre 27,6 M€ en 2018.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 23 - Coût du risque

en milliers d'euros	2019		2018	
	sur créances	s/ opérations Hors Bilan	sur créances	s/ opérations Hors Bilan
Pertes				
- sur créances compromises clientèle	(30 974)	0	(31 092)	0
- sur créances non compromises clientèle	(46 464)	0	(28 016)	0
Dotations aux dépréciations sur clients	(145 021)	0	(186 093)	0
Reprises de dépréciations				
- sur créances compromises clientèle (1)	87 473	0	94 531	0
- sur créances non compromises clientèle (1)	103 096	0	105 447	0
Récupérations sur créances amorties (2)	22 005	0	25 172	0
Total Coût du Risque	**(9 885)**	**0**	**(20 051)**	**0**

(1) Conformément au livret II - Titre 2 - art 2231-3 du règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables, la reprise de dépréciation liée au passage du temps a été comptabilisée en coût du risque pour 10,4M€ en 2019 contre 11,4M€ en 2018.

(2) En 2019 Franfinance a procédé à une cession de créances dont le détail est le suivant:

- Cession à la société 1640 Investment 5 en date du 08/10/2019 d'un portefeuille de créances clientèles constitué de prêts personnels et de crédits renouvelables. Ces créances, d'une valeur brute de 29.307 K€, et passées en pertes lors d'exercices antérieurs, ont été vendues pour 4.200 K€.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 24 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

en milliers d'euros	2019	2018
Dépréciations sur immobilisations financières :	368	248
- Dotations aux dépréciations		
- Reprises de dépréciations (1)	368	248
Plus et moins-values de cessions :	0	9 585
- Plus-values sur immobilisations financières	0	9 819
- Plus-values sur immobilisations corporelles		0
- Moins-values sur immobilisations incorporelles	0	(234)
Total	**368**	**9 833**

(1) Reprise de dépréciations des titres Disponis et CFCS

Note 25 - Produits et charges exceptionnels

en milliers d'euros	2019	2018
NEANT		
Total produits	-	-
NEANT		
Total charges	-	-

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 26 - Impôt sur les bénéfices

en milliers d'euros	2019	2018
Charge fiscale courante	(6 515)	(8 086)
Prov risques & charges contrôle fiscal	378	0
Charge d'impôt différée		
Total	**(6 137)**	**(8 086)**

La société est intégrée fiscalement dans le groupe Société Générale. Son résultat après IS est de 38 218 m€.

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 6 137 m€ envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

Répartition (en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	44 733	(6 515)	38 218
Résultat exceptionnel		0	0
Total	**44 733**	**(6 515)**	**38 218**

Le taux normal d'IS en 2019 est de 33 1/3 % auquel s'ajoute la contribution sociale de 3,3%
Le taux théorique d'impôt sur l'activité en France ressort à 34,43% en 2019

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 27 - Emplois ventilés selon la durée restant à courir

en milliers d'euros Emplois	De 0 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	durée indéterminée	Total
Créances sur les établissements de crédit :	142 016	4 996	0	0	0	147 012
- A vue	141 017					141 017
- A terme	1 000	5 000				6 000
- Créances rattachées	-1	-4				-5
Créances sur la clientèle :	460 708	727 541	1 238 498	164 270	0	2 591 017
Créances commerciales						
- Autres concours à la clientèle	458 339	727 541	1 238 498	164 270		2 588 648
- Comptes ordinaires débiteurs	2 369					2 369
Total	**602 724**	**732 537**	**1 238 498**	**164 270**	**0**	**2 738 029**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 28 - Ressources ventilées selon la durée restant à courir

en milliers d'euros Ressources	De 0 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	durée indéterminée	Total
Dettes envers les établissements de crédit :	243 645	547 469	1 686 113	200 989	0	2 678 216
- A vue	1 974	38			0	2 012
- A terme	238 659	544 708	1 686 113	200 989	0	2 670 469
- Dettes rattachées	3 012	2 723			0	5 735
Comptes créditeurs de la clientèle :	3 296	521	1 479	19 322	0	24 618
- A vue	3 296	99	279	122		3 796
- A terme		300	1 200	19 200		20 700
- Dettes rattachées		122				122
Dettes représentées par un titre :	169 481	314 500	40 000	0	0	523 981
Total	**416 422**	**862 490**	**1 727 592**	**220 311**	**0**	**3 226 815**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Opérations se rapportant à des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

en milliers d'euros Emplois	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Créances sur les sociétés financières (1)	2 026	
Créances sur la clientèle		
Total (2)	**2 026**	**0**

(1) Transactions entre FRANFINANCE SA et SOGEFINANCEMENT au 31.12.2019 dans le cadre des conventions réglementées.

en milliers d'euros Ressources	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Dettes envers les sociétés commerciales (1)	753	
Dettes envers les sociétés financières		
Comptes créditeurs de la clientèle		
Total (2)	**753**	**0**

(1) dont 753 K€ de commissions à verser à SGEF relatives au Vendor Desk

en milliers d'euros Hors Bilan	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Engagements reçus (1)	166 910	
Engagements donnés		
Total (2)	**166 910**	**0**

(1) dont 166.910 K€ de garanties de la SOCIETE GENERALE sur le Vendor Desk

(2) Les autres transactions réalisées avec les parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché et ne sont donc pas reprises dans cette note

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON SA 32 bis rue Claude Chappe BP379 97829 Le port La Réunion	3 450	1 704	100,00%	5 518	5 518	0	0	4 352 562	1 391	1 403	
SCI AUXIMMO 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	1 591	55	99,81%	1 614	1 614	0	0	134	204	0	
FRANFINANCE LOCATION SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	23 088	269 208	100,00%	224 357	224 357	0	0	650 193 631	9 018	0	
SOLOCVI SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	3 000	819	100,00%	3 801	3 801	0	0	0	108	100	
SAGEMCOM LEASE SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	4 960	11 884	100,00%	2 006	2 006	0	0	293 677	452	1 040	
FENWICK LEASE SAS 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	5 100	67 333	100,00%	10 311	10 311	0	0	160 825 539	1 590	0	
KHADAMET S.A. (1) 70 Avenue Mohamed V 1002 TUNIS	226	(283)	89,00%	2 693	0	0	0	-	(2)	0	
CFC SERVICES SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	1 780	-797	100,00%	3 636	903	0	0	1 756 911	207	0	
CEGELEASE rue de la Zanim 59160 Capinghem	10 000	10 817	100,00%	57 289	57 289	0	0	225 818 495	5 611	5 605	
EUROFARMAT rue de la Zanim 59160 Capinghem	37	54	100,00%	211	211	0	0	895 377	45	0	
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %)											
SOGEFINANCEMENT SA 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	2 820	130 937	20,00%	537	537	0	0	293 745 654	113 899	11 245	
TASSHIL S.A. (1) (2) 68, Avenue Farhat Hached 1001 TUNIS	81		34,98%	369	0	0	0	0	0	0	

(1) les montants présentés sont ceux au 31/12/2013

(2) En cours de liquidation

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

SGEF SA 17 Cours Valmy 92800 PUTEAUX			NS	NS	NS	0	0	NS	NS	NS	
b.Filiales étrangères											
ISTIKLASS S.A. (1) 70 Avenue Mohamed V - 2ème Etg 1002 - TUNIS BELVEDERE En cours de liquidation	136	(131)	49,00%	91	0	0	0	0	(6)	0	

(1) les montants présentés sont ceux au 31/12/2013

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

EFFECTIF AU 31/12/19

Catégories de salariés	2019		2018	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	482	52	462	53
Agents de maîtrise	236		224	
Techniciens	219	3	249	8
Total	**937**	**55**	**935**	**61**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

NOTES ANNEXES
AUX COMPTES SOCIAUX

I. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

FRANFINANCE SA est une Société de Financement. Les comptes sociaux de FRANFINANCE SA sont établis conformément aux dispositions réglementaires applicables aux Établissements de crédit et aux Sociétés de Financement définis à l'article L511-1 du Code monétaire et financier, telles qu'elles sont prévues par le règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Le règlement n° 2014-07, adopté le 26 novembre 2014 par l'Autorité des Normes Comptables, intègre dans un règlement unique l'ensemble des règlements comptables pris précédemment et applicables au secteur bancaire, sans modifier les prescriptions comptables sur le fond. FRANFINANCE SA fait référence à ce règlement, qui abroge les règlements antérieurs du Comité de la règlementation bancaire et du Comité de la règlementation comptable.

Les états de synthèse sociaux sont présentés en conformité avec les principes décrits au Titre 1 du Livre I du règlement ANC n° 2014-07.

Les principes comptables généralement acceptés ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue est l'évaluation au coût historique des éléments inscrits en comptabilité.
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes de Franfinance S.A. sont consolidés au niveau de la SOCIETE GENERALE dont le siège se situe au 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris.

II. FAITS MARQUANTS

L'exercice 2019 a été marqué principalement par le changement de siège social de FRANFINANCE, situé dorénavant au 53 rue du Port à NANTERRE dans l'immeuble SPRING. Ce dernier regroupe l'ensemble des collaborateurs travaillant auparavant dans les immeubles EDISON, Colonnades, Ampère et Becquerel, dont les baux ont été résiliés au 4ème trimestre 2019.

En outre, la rationalisation du réseau d'agences FRANFINANCE s'est poursuivie avec le transfert de trois sites – Brest, Marseille et Ivry sur Seine - vers des sites plus adaptés aux besoins de la société.

FRANFINANCE SA est sous la supervision de la direction de la Banque de Détail France (« BDDF ») de la Société Générale. FRANFINANCE SA continue à mettre en place et à assurer la gestion des opérations de financement apportées par SGEF SA dans le cadre de ses partenariats internationaux. Ce partenariat s'est poursuivi au cours de l'exercice 2019.

Société Générale garantit ces dossiers, et perçoit à ce titre une commission versée par FRANFINANCE SA.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Par ailleurs, FRANFINANCE SA verse également une commission d'intermédiation à SGEF SA.

III. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

A. Immobilisations financières et valeurs mobilières

Il a été appliqué pour les valeurs mobilières, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables, l'instruction 94-07 de la Commission Bancaire ainsi que les prescriptions du Titre 3 au Livre II du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue au règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire. Conformément à ce texte, les titres sont répartis, le cas échéant, en titres d'investissement, de placement ou de transaction. Il n'a pas été transféré de titres d'une catégorie comptable à une autre durant l'exercice 2019.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés (parts dans des entreprises liées) ont été enregistrés à leur valeur d'acquisition (à l'exclusion des frais engagés). En fin d'année, les titres sont évalués sur la base de la quote-part d'actif net détenue. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable. Certaines sociétés, en arrêt d'activité, ont été dépréciées en tenant compte également de leurs résultats prévisionnels.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les plus ou moins-values de cession de titres de participation ainsi que les dotations et reprises de dépréciation sont comptabilisées dans la rubrique «Gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

B. Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de couverture, portant sur les instruments financiers, sont enregistrées conformément aux dispositions de l'instruction n° 94-04 de la Commission Bancaire et des prescriptions du Livre 2 au Titre 5 du Règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue aux règlements 88-02 et 90-15 du Comité de la Règlementation Bancaire.

Aucun engagement relatif à des opérations sur instruments financiers n'est inscrit dans les comptes de hors bilan à la clôture de l'exercice puisque FRANFINANCE ne gère pas de telles opérations sur instruments financiers à terme en 2019.

C. Immobilisations

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens, majorée des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Dans le cadre du déménagement, les biens mobiliers ainsi que les agencements des anciens immeubles ont été mis au rebut. Les nouvelles immobilisations corporelles ont été comptabilisées sous le régime de l'amortissement linéaire avec les durées d'amortissement usuelles.

Immobilisations des études informatiques

Les prestations d'études informatiques réalisées par des entreprises externes et par le personnel sont comptabilisées en frais généraux ou en immobilisations en fonction de la nature des travaux effectués, à savoir :

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Frais généraux	Immobilisations
• Pilotage / coordination • Etudes préalables et analyse fonctionnelle (conception générale de l'application)	• Analyse organique (conception détaillée) • Développement de l'application • Tests et jeux d'essai (y compris recette et homologation) • Documentations technique et des utilisateurs

Amortissements des immobilisations

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou le mode dégressif. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Immeubles.....	40 ans
- Logiciels.....	2 à 4 ans
- Projets informatiques.....	3 à 5 ans

Conformément à l'avis 2006-C du comité d'urgence du CNC, les CRC 2002-10 et 2004-06 n'ont pas été appliqués pour les immobilisations données en location dans la mesure où ces immobilisations sont retraitées en location financement dans les comptes consolidés et que la charge de renouvellement incombe au locataire. Les traitements comptables en cours, en matière d'amortissement, ont été maintenus.

Les dotations aux amortissements des immobilisations données en location sont portées dans les charges sur opérations de crédit-bail et LOA ou de location simple, celles des immobilisations d'exploitation sont portées dans les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans les comptes financiers, l'encours financier des contrats est substitué aux immobilisations nettes données en location. La différence entre les encours financiers et la valeur nette comptable correspond à la réserve latente brute. Cette dernière s'élevait à 92.988 K€ à l'ouverture et à 105.896 K€ au 31/12/2019.

D. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et les dettes rattachées sont évaluées suivant la méthode dite du prorata temporis. En application du Titre 1 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, les commissions reçues et les coûts marginaux encourus lors de l'octroi d'un crédit sont étalés au prorata du capital restant dû.

L'octroi de *crédits à la consommation* est réalisé dans le cadre d'un process normé dont le score constitue la pierre angulaire. Les demandes de financement sont instruites via des outils d'acquisition qui collectent des données issues des bases internes et externes (Banque de France, base tiers, détection de fraude, gestion des refus récents,..). Le dossier est soumis à un moteur de règles et de calcul de score. Les modèles de score font l'objet d'un monitoring trimestriel.

L'octroi de *crédits aux entreprises* repose sur des procédures qui varient suivant le montant du crédit consenti. L'acceptation de dossiers supérieurs à 150 K€ est réalisée par un chargé d'études, les dossiers de montants inférieurs sont acceptés à partir d'outils décisionnels experts et d'analyses de bilans par des spécialistes métier.

Par application du Titre 2 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, qui abroge les règlements CRC antérieurs, il est distingué dans l'annexe les créances saines et les créances douteuses :

- les encours douteux sont les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :
 * lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis plus de deux mois
 * lorsqu'il existe une saisine de surendettement
 * lorsque le contrat a été restructuré durant la première année et dès la survenance d'un impayé au cours des deux années suivantes,

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

* lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles que l'on peut conclure à l'existence d'un risque avéré
* lorsqu'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie

- lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles qu'aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit bail, à la résiliation du contrat.

Chaque client possédant un dossier répondant aux critères de défaut Bâlois verra tous ses dossiers déclassés, en application du principe de la contagion, même si certains ne répondent pas encore aux critères de déclassement. La contagion externe est appliquée sur les encours de l'activité de *Financement aux entreprises*, pour les clients communs avec les entités du Groupe Société Générale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de dépréciation enregistrée en déduction de ces encours pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

En *crédit à la consommation*, les clients douteux et douteux compromis font l'objet d'une dépréciation par populations homogènes auxquelles sont appliqués des taux de dépréciation issus d'observations statistiques sur une longue période, pondérés en fonction des tendances récentes. Les montants d'encaissements prévisionnels sont actualisés sur la durée de recouvrement restant à courir au taux moyen initial de production des contrats. Les clients surendettés, dans leur ensemble, sont positionnés en clients douteux et ils font l'objet d'une dépréciation actualisée. Seuls les dossiers qui ne sont pas en contentieux ou surendettement peuvent, après régularisation de leurs impayés générant le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain. Ces derniers dossiers font aussi l'objet d'une actualisation des espérances de récupération.

De nouvelles directives ont été données par l'European Banking Authority (EBA) en matière d'exposition non performante et de crédits restructurés dans le respect des obligations réglementaires et comptables IFRS auxquelles le Groupe est astreint, en particulier les nouvelles déclinaisons de la réglementation européenne « Bâle III » ou CRD IV.

Sont dits restructurés les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiées contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration) dans le but d'assurer la pérennité des paiements.

Le périmètre des crédits restructurés se décline en 3 populations :

- Les encours en défaut restructuré : la contrepartie est mise en défaut à compter de la validation de sa mise en restructuration, pendant une période minimum d'un an,
- Les encours en sain restructuré probatoire : mise en période de probation de 2 ans maximum après la sortie du défaut soit une mise sous surveillance (Watch List) avec passage en défaut au premier impayé**,**
- Au delà de la période de probation, les règles standards de mise en défaut s'appliquent à nouveau et l'encours figure en sain standard.

Les principes habituels du provisionnement s'appliquent aux crédits restructurés :

- Provisionnement spécifique tant que la contrepartie concernée est maintenue en défaut bâlois (restructuré avec contrepartie en défaut) ;
- Provision base portefeuille pour les contreparties inscrites en Noms sous Surveillance (ou watch list) après leur retour en sain.

Les provisions « base portefeuille », contrairement aux provisions spécifiques, ne sont pas affectées à une contrepartie mais à un ensemble de contreparties qui ne sont pas en défaut.

Les clients douteux et douteux compromis *entreprises* sont dépréciés individuellement si la créance est d'un montant supérieur à 15 K€ et dans le cas contraire statistiquement. Les récupérations prévisionnelles sont actualisées au taux moyen de rendement de l'encours des deux dernières années sur une période de recouvrement estimée. Les clients qui ne sont pas en procédures collectives ou qui n'ont pas fait l'objet d'une

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

résiliation de leur contrat peuvent après régularisation de leurs impayés ayant généré le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain.

Conformément à l'article 2231-3 du chapitre 3 sur le traitement comptable du risque de crédit dans le règlement ANC n° 2014-07, la reprise de dépréciation liée au passage du temps est comptabilisée en coût net du risque. Les intérêts et indemnités légales calculés sur les impayés sont comptabilisés et dépréciés en totalité pour la partie non encaissée.

Les créances sont inscrites en pertes dès que leur caractère irrécouvrable est prononcé. Celui-ci peut être déclaré dès lors qu'il est devenu impossible d'instrumenter le débiteur. Dans tous les cas, ce constat est formalisé pour chaque créance.

E. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

F. Frais de personnel

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel. Elle y intègre le montant de la participation des salariés et l'intéressement se rattachant à l'exercice.

Tout salarié (ainsi que le salarié qui a quitté l'entreprise mais qui bénéficie au titre de l'exercice concerné du droit à participation et intéressement) pourra, dans les quinze jours suivant la communication afférente, affecter tout ou partie de la part de participation et d'intéressement lui revenant au Plan d'Epargne Groupe. Le versement entraîne adhésion au règlement du plan concerné. Il est complété par un abondement de FRANFINANCE conformément au règlement du Plan d'Epargne Groupe. Les montants investis dans le plan sont bloqués pendant cinq ans, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé, et sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite d'un montant égal à la moitié du plafond annuel de la sécurité sociale.

FRANFINANCE accorde également à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le régime de retraite national AGIRC-ARRCO à cotisations définies (dont le régime fonctionne par répartition) et des indemnités de fin de contrat de travail,
- des avantages à long terme, tels que les médailles du travail.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les cotisations définies versées par FRANFINANCE au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux constituent des charges de l'exercice.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques et charges pour couvrir les indemnités de fin de contrat de travail. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. FRANFINANCE applique la recommandation de l'ANC 2013-02 qui permet à une entreprise
faisant partie d'un groupe établissant ses comptes consolidés en IFRS d'évaluer et de comptabiliser les avantages postérieurs à l'emploi de manière similaire à la norme IAS 19 Révisée.

Avantages à long terme

Une provision est enregistrée au passif du bilan en *Provisions pour risques et charges* pour couvrir les médailles du travail, elle est évaluée avec la même méthode des unités de crédit projetées.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

G. Conversion des opérations en devises

Les opérations au bilan et au hors bilan, libellées en devises, sont converties au cours de clôture communiqué par la Banque de France. Le compte de résultat est converti sur la base de la moyenne mensuelle des cours.

H. Impôt sur les sociétés

La société est entrée le 01/01/95 dans le périmètre d'intégration fiscale de la Société Générale.
Le produit ou la charge d'intégration fiscale est constaté au titre dudit exercice.
Pour les exercices ouverts depuis le 1er Janvier 2019, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 31% pour toutes les entreprises pour la fraction de leur bénéfice supérieure à 500 000 €, le taux applicable aux premiers 500 000 € étant fixé à 28%.
La loi portant modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés a modifié le taux normal de l'IS appliqué aux exercices ouverts du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, pour les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 250 M€. Ainsi le taux normal d'IS est fixé à 33 1/3 % au lieu de 31% pour la fraction du bénéfice excédant 500 000 €.

I. Provisions pour risques

Conformément au règlement 2000-06 du CRC qui définit un passif, un passif éventuel et une provision, et qui prescrit leur comptabilisation, une provision est comptabilisée pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet, si :

- à la date de clôture l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers,
- il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture

Les provisions liées aux engagements envers le personnel sont décrites au paragraphe : Frais de personnel.

J. Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, à l'ensemble des membres des organes de direction à raison de leurs fonctions s'élève à 885 K€. Notons qu'il n'est pas prévu d'allouer de jetons de présence au titre de 2019 aux membres du conseil d'administration. Aucune avance, ni crédit n'a été consenti aux membres des organes de direction et d'administration.

K. Evénements post-clôture

Pour 2020, l'épidémie Covid-19 risque d'impacter l'activité de FRANFINANCE sans qu'il soit possible d'estimer les conséquences sur les encours avec une visibilité suffisante.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Franfinance

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Franfinance

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Franfinance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Franfinance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des dépréciations destinées à couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 24 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

- **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 mai 2020

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES	ERNST & YOUNG Audit
Pascal Colin	Vincent Roty

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

FRANFINANCE

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2019

SOMMAIRE

BILAN ACTIF

BILAN PASSIF

HORS BILAN

COMPTE DE RESULTAT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU BILAN

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU HORS BILAN

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU COMPTE DE RESULTAT

EMPLOIS ET RESSOURCES PAR ECHEANCE

INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

BILAN SOCIAL 2019
(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Caisse, banques centrales, CCP		
Créances sur les établissements de crédit (Notes 1 et 27)	147 012	40 371
Opérations avec la clientèle (Notes 2, 2 bis et 27)	2 591 017	2 621 983
Participations et autres titres détenus à long terme (Note 3)	2 159	2 159
Parts dans les entreprises liées (Note 4)	320 339	319 971
Opérations de crédit-bail et opérations assimilées (Note 5)	426 702	413 743
Opérations de location simple		
Immobilisations incorporelles (Notes 6 et 6 bis)	6 569	6 211
Immobilisations corporelles (Notes 6 et 6 bis)	10	10
Autres actifs (Note 7)	17 376	19 838
Comptes de régularisation (Note 8)	10 466	10 847
TOTAL ACTIF	3 521 650	3 435 132

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

BILAN SOCIAL 2019
(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, CCP		
Dettes envers les établissements de crédit (Notes 9 et 28)	**2 678 217**	**2 619 678**
Opérations avec la clientèle (Notes 10 et 28)	**24 618**	**23 184**
Dettes représentées par un titre (Notes 11 et 28)	**523 981**	**489 000**
Autres passifs (Note 12)	**35 442**	**34 195**
Comptes de régularisation (Note 13)	**47 723**	**48 263**
Provisions (Note 14)	**16 509**	**14 914**
Capital souscrit (Note 15)	**31 358**	**31 358**
Primes d'émission (Note 15)	**91 495**	**91 495**
Réserves (Note 15)	**9 277**	**9 277**
Subvention d'investissement (Note 15)	**254**	**213**
Report à nouveau (Note 15)	**24 560**	**22 803**
Résultat de l'exercice (+/-) (Note 15)	**38 218**	**50 753**
TOTAL PASSIF	**3 521 650**	**3 435 132**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

HORS BILAN 2019

(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement donnés (Note 16)	579 558	666 154
Engagements de garantie donnés (Note 16)	62 029	39 586
Engagements sur titres donnés (Note 16)		
TOTAL	641 587	705 740

ENGAGEMENTS RECUS	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement reçus (Note 17)	47 409	381 777
Engagements de garantie reçus (Note 17)	210 325	243 092
TOTAL	257 733	624 868

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

COMPTE DE RESULTAT 2019

(en milliers d'euros)

	31/12/2019	31/12/2018
+ Intérêts et produits assimilés (Note 18)	**102 272**	**105 638**
+ Opérations avec les établissements de crédit	-7	10
+ Opérations avec la clientèle	102 280	105 628
- Intérêts et charges assimilés (Note 18)	**(11 789)**	**(12 567)**
- Opérations avec les établissements de crédit	(12 807)	(13 865)
- Opérations avec la clientèle	(237)	(132)
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 254	1 429
+ Produits sur opérations de crédit-bail et location avec option d'achat (Note 19)	**196 335**	**189 347**
- Charges sur opérations de crédit-bail et location avec option d'achat (Note 19)	**(196 227)**	**(185 988)**
+ Produits sur opérations de location simple (Note 19)		
- Charges sur opérations de location simple (Note 19)		
+ Revenu des titres à revenu variable (Note 20)	**20 054**	**19 713**
+ Commissions : produits (Note 19bis)	**29 327**	**32 363**
- Commissions - charges (Note 19bis)	**(4 610)**	**(5 541)**
+ Gains sur opérations financières		
- Pertes sur opérations financières	**(3)**	**(96)**
Produits et charges d'exploitation bancaire	**135 360**	**142 868**
+ Autres produits d'exploitation (Note 21)	**50 475**	**50 885**
- Autres charges d'exploitation (Note 21)	**(249)**	**(1 195)**
Autres produits et charges ordinaires	**50 226**	**49 690**
PRODUIT NET BANCAIRE	**185 586**	**192 558**
- Charges générales d'exploitation (Note 22)	**(129 499)**	**(121 154)**
- Frais de personnel	(68 219)	(65 230)
- Autres frais administratifs	(61 279)	(55 924)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	**(2 217)**	**(2 346)**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**53 871**	**69 057**
+/- Coût du risque (Note 23)	**(9 884)**	**(20 051)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**43 986**	**49 006**
+ Gains ou pertes sur actifs immobilisés (Note 24)	**368**	**9 833**
+/- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT	**44 354**	**58 839**
+/-Résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices (Note 26)	**(6 137)**	**(8 086)**
+/- RESULTAT DE L'EXERCICE	**38 218**	**50 753**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

I. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

FRANFINANCE SA est une Société de Financement. Les comptes sociaux de FRANFINANCE SA sont établis conformément aux dispositions réglementaires applicables aux Établissements de crédit et aux Sociétés de Financement définis à l'article L511-1 du Code monétaire et financier, telles qu'elles sont prévues par le règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Le règlement n° 2014-07, adopté le 26 novembre 2014 par l'Autorité des Normes Comptables, intègre dans un règlement unique l'ensemble des règlements comptables pris précédemment et applicables au secteur bancaire, sans modifier les prescriptions comptables sur le fond. FRANFINANCE SA fait référence à ce règlement, qui abroge les règlements antérieurs du Comité de la règlementation bancaire et du Comité de la règlementation comptable.

Les états de synthèse sociaux sont présentés en conformité avec les principes décrits au Titre 1 du Livre I du règlement ANC n° 2014-07.

Les principes comptables généralement acceptés ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue est l'évaluation au coût historique des éléments inscrits en comptabilité.
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes de Franfinance S.A. sont consolidés au niveau de la SOCIETE GENERALE dont le siège se situe au 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris.

II. FAITS MARQUANTS

L'exercice 2019 a été marqué principalement par le changement de siège social de FRANFINANCE, situé dorénavant au 53 rue du Port à NANTERRE dans l'immeuble SPRING. Ce dernier regroupe l'ensemble des collaborateurs travaillant auparavant dans les immeubles EDISON, Colonnades, Ampère et Becquerel, dont les baux ont été résiliés au 4ème trimestre 2019.

En outre, la rationalisation du réseau d'agences FRANFINANCE s'est poursuivie avec le transfert de trois sites – Brest, Marseille et Ivry sur Seine - vers des sites plus adaptés aux besoins de la société.

FRANFINANCE SA est sous la supervision de la direction de la Banque de Détail France (« BDDF ») de la Société Générale. FRANFINANCE SA continue à mettre en place et à assurer la gestion des opérations de financement apportées par SGEF SA dans le cadre de ses partenariats internationaux. Ce partenariat s'est poursuivi au cours de l'exercice 2019.

Société Générale garantit ces dossiers, et perçoit à ce titre une commission versée par FRANFINANCE SA.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

III. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

A. Immobilisations financières et valeurs mobilières

Il a été appliqué pour les valeurs mobilières, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables, l'instruction 94-07 de la Commission Bancaire ainsi que les prescriptions du Titre 3 au Livre II du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue au règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire. Conformément à ce texte, les titres sont répartis, le cas échéant, en titres d'investissement, de placement ou de transaction. Il n'a pas été transféré de titres d'une catégorie comptable à une autre durant l'exercice 2019.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés (parts dans des entreprises liées) ont été enregistrés à leur valeur d'acquisition (à l'exclusion des frais engagés). En fin d'année, les titres sont évalués sur la base de la quote-part d'actif net détenue. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable. Certaines sociétés, en arrêt d'activité, ont été dépréciées en tenant compte également de leurs résultats prévisionnels.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les plus ou moins-values de cession de titres de participation ainsi que les dotations et reprises de dépréciation sont comptabilisées dans la rubrique «Gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

B. Opérations sur les instruments financiers à terme

Les opérations de couverture, portant sur les instruments financiers, sont enregistrées conformément aux dispositions de l'instruction n° 94-04 de la Commission Bancaire et des prescriptions du Livre 2 au Titre 5 du Règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, qui se substitue aux règlements 88-02 et 90-15 du Comité de la Règlementation Bancaire.

Aucun engagement relatif à des opérations sur instruments financiers n'est inscrit dans les comptes de hors bilan à la clôture de l'exercice puisque FRANFINANCE ne gère pas de telles opérations sur instruments financiers à terme en 2019.

C. Immobilisations

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens, majorée des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Dans le cadre du déménagement, les biens mobiliers ainsi que les agencements des anciens immeubles ont été mis au rebut. Les nouvelles immobilisations corporelles ont été comptabilisées sous le régime de l'amortissement linéaire avec les durées d'amortissement usuelles.

Immobilisations des études informatiques

Les prestations d'études informatiques réalisées par des entreprises externes et par le personnel sont comptabilisées en frais généraux ou en immobilisations en fonction de la nature des travaux effectués, à savoir :

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

- Pilotage / coordination
- Etudes préalables et analyse fonctionnelle (conception générale de l'application)
- Analyse organique (conception détaillée)
- Développement de l'application
- Tests et jeux d'essai (y compris recette et homologation)
- Documentations technique et des utilisateurs

Amortissements des immobilisations

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou le mode dégressif. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Immeubles.....	40 ans
- Logiciels.....	2 à 4 ans
- Projets informatiques.....	3 à 5 ans

Conformément à l'avis 2006-C du comité d'urgence du CNC, les CRC 2002-10 et 2004-06 n'ont pas été appliqués pour les immobilisations données en location dans la mesure où ces immobilisations sont retraitées en location financement dans les comptes consolidés et que la charge de renouvellement incombe au locataire. Les traitements comptables en cours, en matière d'amortissement, ont été maintenus.

Les dotations aux amortissements des immobilisations données en location sont portées dans les charges sur opérations de crédit-bail et LOA ou de location simple, celles des immobilisations d'exploitation sont portées dans les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans les comptes financiers, l'encours financier des contrats est substitué aux immobilisations nettes données en location. La différence entre les encours financiers et la valeur nette comptable correspond à la réserve latente brute. Cette dernière s'élevait à 92.988 K€ à l'ouverture et à 105.896 K€ au 31/12/2019.

D. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et les dettes rattachées sont évaluées suivant la méthode dite du prorata temporis. En application du Titre 1 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, les commissions reçues et les coûts marginaux encourus lors de l'octroi d'un crédit sont étalés au prorata du capital restant dû.

L'octroi de *crédits à la consommation* est réalisé dans le cadre d'un process normé dont le score constitue la pierre angulaire. Les demandes de financement sont instruites via des outils d'acquisition qui collectent des données issues des bases internes et externes (Banque de France, base tiers, détection de fraude, gestion des refus récents,..). Le dossier est soumis à un moteur de règles et de calcul de score. Les modèles de score font l'objet d'un monitoring trimestriel.

L'octroi de *crédits aux entreprises* repose sur des procédures qui varient suivant le montant du crédit consenti. L'acceptation de dossiers supérieurs à 150 K€ est réalisée par un chargé d'études, les dossiers de montants inférieurs sont acceptés à partir d'outils décisionnels experts et d'analyses de bilans par des spécialistes métier.

Par application du Titre 2 au Livre II du règlement ANC n° 2014-07, qui abroge les règlements CRC antérieurs, il est distingué dans l'annexe les créances saines et les créances douteuses :

- les encours douteux sont les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :
 * lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis plus de deux mois
 * lorsqu'il existe une saisine de surendettement
 * lorsque le contrat a été restructuré durant la première année et dès la survenance d'un impayé au cours des deux années suivantes,

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

conclure à l'existence d'un risque avéré
* lorsqu'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie

- lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles qu'aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis. L'identification intervient à la déchéance du terme ou, en matière de crédit bail, à la résiliation du contrat.

Chaque client possédant un dossier répondant aux critères de défaut Bâlois verra tous ses dossiers déclassés, en application du principe de la contagion, même si certains ne répondent pas encore aux critères de déclassement. La contagion externe est appliquée sur les encours de l'activité de *Financement aux entreprises,* pour les clients communs avec les entités du Groupe Société Générale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de dépréciation enregistrée en déduction de ces encours pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

En *crédit à la consommation*, les clients douteux et douteux compromis font l'objet d'une dépréciation par populations homogènes auxquelles sont appliqués des taux de dépréciation issus d'observations statistiques sur une longue période, pondérés en fonction des tendances récentes. Les montants d'encaissements prévisionnels sont actualisés sur la durée de recouvrement restant à courir au taux moyen initial de production des contrats. Les clients surendettés, dans leur ensemble, sont positionnés en clients douteux et ils font l'objet d'une dépréciation actualisée. Seuls les dossiers qui ne sont pas en contentieux ou surendettement peuvent, après régularisation de leurs impayés générant le déclassement initial, passer à nouveau en encours sain. Ces derniers dossiers font aussi l'objet d'une actualisation des espérances de récupération.

De nouvelles directives ont été données par l'European Banking Authority (EBA) en matière d'exposition non performante et de crédits restructurés dans le respect des obligations réglementaires et comptables IFRS auxquelles le Groupe est astreint, en particulier les nouvelles déclinaisons de la réglementation européenne « Bâle III » ou CRD IV.

Sont dits restructurés les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiées contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration) dans le but d'assurer la pérennité des paiements.

Le périmètre des crédits restructurés se décline en 3 populations :

- Les encours en défaut restructuré : la contrepartie est mise en défaut à compter de la validation de sa mise en restructuration, pendant une période minimum d'un an,
- Les encours en sain restructuré probatoire : mise en période de probation de 2 ans maximum après la sortie du défaut soit une mise sous surveillance (Watch List) avec passage en défaut au premier impayé**,**
- Au delà de la période de probation, les règles standards de mise en défaut s'appliquent à nouveau et l'encours figure en sain standard.

Les principes habituels du provisionnement s'appliquent aux crédits restructurés :

- Provisionnement spécifique tant que la contrepartie concernée est maintenue en défaut bâlois (restructuré avec contrepartie en défaut) ;
- Provision base portefeuille pour les contreparties inscrites en Noms sous Surveillance (ou watch list) après leur retour en sain.

Les provisions « base portefeuille », contrairement aux provisions spécifiques, ne sont pas affectées à une contrepartie mais à un ensemble de contreparties qui ne sont pas en défaut.

Les clients douteux et douteux compromis *entreprises* sont dépréciés individuellement si la créance est d'un montant supérieur à 15 K€ et dans le cas contraire statistiquement. Les récupérations prévisionnelles sont actualisées au taux moyen de rendement de l'encours des deux dernières années sur une période de recouvrement estimée. Les clients qui ne sont pas en procédures collectives ou qui n'ont pas fait l'objet d'une

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

passer à nouveau en encours sain.

Conformément à l'article 2231-3 du chapitre 3 sur le traitement comptable du risque de crédit dans le règlement ANC n° 2014-07, la reprise de dépréciation liée au passage du temps est comptabilisée en coût net du risque. Les intérêts et indemnités légales calculés sur les impayés sont comptabilisés et dépréciés en totalité pour la partie non encaissée.

Les créances sont inscrites en pertes dès que leur caractère irrécouvrable est prononcé. Celui-ci peut être déclaré dès lors qu'il est devenu impossible d'instrumenter le débiteur. Dans tous les cas, ce constat est formalisé pour chaque créance.

E. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

F. Frais de personnel

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel. Elle y intègre le montant de la participation des salariés et l'intéressement se rattachant à l'exercice.

Tout salarié (ainsi que le salarié qui a quitté l'entreprise mais qui bénéficie au titre de l'exercice concerné du droit à participation et intéressement) pourra, dans les quinze jours suivant la communication afférente, affecter tout ou partie de la part de participation et d'intéressement lui revenant au Plan d'Epargne Groupe. Le versement entraîne adhésion au règlement du plan concerné. Il est complété par un abondement de FRANFINANCE conformément au règlement du Plan d'Epargne Groupe. Les montants investis dans le plan sont bloqués pendant cinq ans, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé, et sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite d'un montant égal à la moitié du plafond annuel de la sécurité sociale.

FRANFINANCE accorde également à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le régime de retraite national AGIRC-ARRCO à cotisations définies (dont le régime fonctionne par répartition) et des indemnités de fin de contrat de travail,
- des avantages à long terme, tels que les médailles du travail.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les cotisations définies versées par FRANFINANCE au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux constituent des charges de l'exercice.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques et charges pour couvrir les indemnités de fin de contrat de travail. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. FRANFINANCE applique la recommandation de l'ANC 2013-02 qui permet à une entreprise
faisant partie d'un groupe établissant ses comptes consolidés en IFRS d'évaluer et de comptabiliser les avantages postérieurs à l'emploi de manière similaire à la norme IAS 19 Révisée.

Avantages à long terme

Une provision est enregistrée au passif du bilan en *Provisions pour risques et charges* pour couvrir les médailles du travail, elle est évaluée avec la même méthode des unités de crédit projetées.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Les opérations au bilan et au hors bilan, libellées en devises, sont converties au cours de clôture communiqué par la Banque de France. Le compte de résultat est converti sur la base de la moyenne mensuelle des cours.

H. Impôt sur les sociétés

La société est entrée le 01/01/95 dans le périmètre d'intégration fiscale de la Société Générale.
Le produit ou la charge d'intégration fiscale est constaté au titre dudit exercice.
Pour les exercices ouverts depuis le 1er Janvier 2019, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 31% pour toutes les entreprises pour la fraction de leur bénéfice supérieure à 500 000 €, le taux applicable aux premiers 500 000 € étant fixé à 28%.
La loi portant modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés a modifié le taux normal de l'IS appliqué aux exercices ouverts du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, pour les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 250 M€. Ainsi le taux normal d'IS est fixé à 33 1/3 % au lieu de 31% pour la fraction du bénéfice excédant 500 000 €.

I. Provisions pour risques

Conformément au règlement 2000-06 du CRC qui définit un passif, un passif éventuel et une provision, et qui prescrit leur comptabilisation, une provision est comptabilisée pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet, si :

- à la date de clôture l'entité a une obligation à l'égard d'un tiers,
- il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture

Les provisions liées aux engagements envers le personnel sont décrites au paragraphe : Frais de personnel.

J. Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, à l'ensemble des membres des organes de direction à raison de leurs fonctions s'élève à 885 K€. Notons qu'il n'est pas prévu d'allouer de jetons de présence au titre de 2019 aux membres du conseil d'administration. Aucune avance, ni crédit n'a été consenti aux membres des organes de direction et d'administration.

K. Evénements post-clôture

Pour 2020, l'épidémie Covid-19 risque d'impacter l'activité de FRANFINANCE sans qu'il soit possible d'estimer les conséquences sur les encours avec une visibilité suffisante.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 1 - Créances sur les établissements de crédit

en milliers d'euros	2019	2018
Créances à vue	141 018	37 373
Créances à terme	6 000	3 000
Créances rattachées	(5)	(3)
Total	**147 012**	**40 371**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 2 - Opérations avec la clientèle

en milliers d'euros	2019			2018		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Autres concours à la clientèle :	2 732 521	143 873	2 588 648	2 807 429	188 598	2 618 830
Crédits de trésorerie	2 350 465		2 350 465	2 372 166		2 372 166
Crédits à l'équipement	90 411		90 411	86 369		86 369
Créances rattachées	22 269		22 269	21 837		21 837
Créances douteuses (1)	141 358	63 808	77 550	187 322	99 331	87 991
Créances douteuses compromises	128 017	80 065	47 952	139 735	89 267	50 467
Comptes ordinaires débiteurs	2 369	0	2 369	3 153	0	3 153
Comptes ordinaires débiteurs	2 369		2 369	3 153		3 153
Créances rattachées			0			0
Total	**2 734 890**	**143 873**	**2 591 017**	**2 810 581**	**188 598**	**2 621 983**

(1) Incluant les saisines de surendettement et les impayés depuis plus de 2 mois

Note 2 bis - Dépréciations des créances douteuses sur la clientèle

en milliers d'euros	2018	dotations	reprises	2019
Créances douteuses (1)	99 331	51 852	87 375	63 808
Créances douteuses compromises(2)	89 267	68 712	77 914	80 065
Total	**188 598**	**120 563**	**165 289**	**143 873**

(1) le montant des pertes constatées au titre de l'exercice 2019 s'élève à 75 590 K€ contre 55 217 K€ en 2018
(2) la dépréciation calculée sur base individuelle s'élève à 503 K€ au 31/12/2019 contre 466 K€ en 2018 et ne concerne que les crédits à l'équipement de l'activité entreprises.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 3 - Participations

en milliers d'euros	2019	2018
Etablissements de crédit	537	537
Autres	1 621	1 621
Total Brut	2 159	2 159
Dépréciations	0	0
Total Net	**2 159**	**2 159**

Note 4 - Parts dans les entreprises liées

en milliers d'euros	2019	2018
Parts dans des sociétés financières	24 016	24 016
Parts dans des sociétés commerciales	304 763	304 763
Total Brut	328 779	328 779
Dépréciations	8 440	8 808
Total Net	**320 339**	**319 971**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 5 - Opérations de crédit-bail et de location assimilées

en milliers d'euros	Brut 31/12/2018	Acquisitions et autres	Cessions et autres variations	Brut 31/12/2019	Amortissements et Dépréciations	Valeur nette Comptable 31/12/2019
Crédit bail mobilier et LOA	907 654	430 067	409 046	928 676	515 240	413 437
Créances rattachées	4 899	881	0	5 779		5 779
Créances douteuses	12 100	3 704	0	15 804	9 383	6 422
Créances douteuses compromises	8 538	1 146		9 685	8 620	1 064
Total	**933 192**	**435 798**	**409 046**	**959 945**	**533 242**	**426 702**

Note 5 - Amortissements et dépréciations sur opérations de crédit-bail et de location assimilées

en milliers d'euros	Amortissements et Dépréciations 31/12/2018	Dotations amortissements		Dotations aux dépréciations	Reprises Amortissements et dépréciations	Amortissements et Dépréciations 31/12/2019
		Linéaires	Dégressives			
Crédit bail mobilier et LOA	502 993		183 768		171 521	515 240
Dépréciation des immobilisations temporairement non louées						
Créances douteuses	8 547			9 457	8 621	9 383
Créances douteuses compromises (1) (2)	7 909			8 620	7 909	8 620
Total (2)	**519 449**	**0**	**183 768**	**18 077**	**188 051**	**533 242**

(1) le montant des pertes constatées au titre de l'exercice 2019 s'élève à 1 848 K€ contre 3 891 K€ au 31/12/2018
(2) la dépréciation calculée sur base individuelle s'élève à 16,3 M€ au 31/12/2019 contre 14,5 M€ au 31/12/2018

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 6 - Immobilisations incorporelles et corporelles

en milliers d'euros	Brut 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Brut 31/12/2019	Amortissements	Valeur nette Comptable 31/12/19
Immobilisations incorporelles	29 900	2 575		32 475	25 906	6 569
Immobilisations corporelles	102			102	91	10
Total	**30 001**	**2 575**	**0**	**32 576**	**25 997**	**6 579**

Note 6 bis - Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

en milliers d'euros	Amortissements 31/12/2018	Dotations	Reprises	Amortissements 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	23 689	2 217		25 906
Immobilisations corporelles	91			91
Total	**23 780**	**2 217**	**0**	**25 997**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 7 - Autres actifs

en milliers d'euros	2019	2018
Fournisseurs	119	97
Etat, impôts et taxes	3 726	2 723
Groupe et associés	6 868	8 305
Débiteurs divers (1)	6 664	8 713
Total	**17 376**	**19 838**

(1) dont 1 554 k€ de facturation LBPLF

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 8 - Comptes de régularisation

en milliers d'euros	2019	2018
Produits à recevoir	10 008	10 648
Charges constatées d'avance et divers	458	198
Total	**10 466**	**10 847**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 9 - Dettes envers les établissements de crédit

en milliers d'euros	2019	2018
Dettes à vue	2 012	25 469
Dettes à terme (1)	2 670 468	2 588 143
Dettes rattachées	5 736	6 066
Total	**2 678 217**	**2 619 678**

(1) emprunts auprès de la SOCIETE GENERALE pour 2 665 468 K€.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 10 - Opérations avec la clientèle

en milliers d'euros	2019	2018
Autres dettes à vue	24 618	23 184
Autres dettes à terme	0	0
Dettes rattachées	0	0
Total	**24 618**	**23 184**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 11 - Dettes représentées par un titre

en milliers d'euros	2019	2018
Titres de marché interbancaire et titres de créances négociables	524 000	489 000
Dettes rattachées	-19	0
Total	**523 981**	**489 000**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 12 - Autres passifs

en milliers d'euros	2019	2018
Dettes Fournisseurs hors groupe	10 609	7 948
Fournisseurs, effets à payer	0	0
Etat, impôts et taxes	5 805	6 773
Organismes sociaux	2 277	2 325
Dépôts de garantie	35	35
Assurances	1 975	1 983
Groupe et associés	8 413	8 416
Créditeurs divers	1 972	2 577
Personnel	4 355	4 138
Total	**35 442**	**34 195**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 13 - Comptes de régularisation

en milliers d'euros	2019	2018
Produits constatés d'avance	21 203	21 742
Charges à payer frais généraux	12 999	13 318
Provision pour congés payés	2 865	2 811
Autres provisions pour charge de personnel (1)	3 859	3 555
Provision pour participation	57	515
Provision pour intéressement	2 888	2 325
Divers	3 852	3 999
Total	**47 723**	**48 263**

(1) dont : 2,4 M€ de provision sur rémunérations variables et 1,4 M€ pour le Compte Epargne Temps

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 14 - Provisions

en milliers d'euros	2018	DOTATION	REPRISE	Mouvement de Réévaluation	2019
Provisions pour avantages sociaux (1)	8 329	1 456	447		9 338
Autres provisions	6 585	4 030	3 444		7 171
Total	**14 914**	**5 486**	**3 891**	**0**	**16 509**

(1) Les provisions pour avantages sociaux intègrent :

- une provision de7 390 K€ au 31/12/2019 contre 6 370 K€ au 31/12/2018 pour couvrir les indemnités de fin de carrière.
- une provision de 1 948 K€ au 31/12/2019 contre 1 959 K€ au 31/12/2018 pour couvrir les médailles du travail.

Les provisions ont été évaluées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées :
- pour les médailles du travail, le taux d'actualisation retenu est de 0,54% contre 1,20% en 2018
- pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu sur la France est de 0,66% contre 1,40% en 2018

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 15 - Les capitaux propres

en milliers d'euros	31/12/2018	Résultat de l'exercice	Affectation du résultat (3)	Autres variations	31/12/2019
Capital (1)	31 358				31 358
Primes d'émission	91 495				91 495
Réserve légale	3 136				3 136
Réserves réglementées	0				0
Réserves ordinaires	6 141				6 141
Subvention d'investissement	213			41	254
Report à nouveau (2)	22 803		1 757		24 560
Résultat (3)	50 753	38 218	-50 753		38 218
Total	**205 898**	**38 218**	**(48 997)**	**41**	**195 160**

(1) Le capital social de FRANFINANCE, composé de 1 959 861 actions au nominal de 16 €, est détenu par :
* SG Financial Services Holding à hauteur de 99,99%, soit 1 959 608 actions
* Franfinance Location à hauteur de 138 actions
* d'autres actionnaires personnes morales pour 1 action
* des actionnaires personnes physiques pour 114 actions

(2)(3) L'assemblée générale du 25/05/2020 a décidé de distribuer un dividende de 19,00 € par action soit 37 237 K€ et d'affecter en report à nouveau 25 540 K€

Proposition d'affectation du résultat 2019

en milliers d'euros	31/12/2019	Proposition d'affectation du résultat 2019	Solde après affectation du résultat
Capital	31 358		31 358
Primes d'émission	91 495		91 495
Réserve légale	3 136		3 136
Réserves réglementées	0		0
Réserves ordinaires	6 141		6 141
Subvention d'investissement	254		254
Report à nouveau (1)	24 560	980	25 540
Résultat (2)	38 218	-38 218	0
Total	**195 160**	**-37 237**	**157 923**

(1)(2) La proposition d'affectation du résultat 2019 consiste en une distribution de dividende à hauteur de 19 € par action, soit 37 237 K€, ce qui portera le Report à nouveau à 25 540 K€

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 16 : Engagements donnés

Engagements donnés						
Catégories d'engagements (en KEUR)	Au profit de				Autres	Total 31/12/2019
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres Entreprises Liées		
Engagements de financement						
Engagements en faveur de la clientèle :						
- Engagements sur opérations de crédit	0	0	0	0	567 141	567 141
- Engagements sur opérations de CB	0	0	0	0	12 417	12 417
Engagements de garantie						
En faveur d'établissements de crédit :						
- Engagements sur opérations de crédit	0	0	0	0		0
- Engagements sur opérations de CB (1)	0	0	0	0	62 029	62 029
Engagements sur titres :	0	0	0	0		0
Total	**0**	**0**	**0**	**0**	**641 587**	**641 587**

(1) Engagements donnés en faveur de La Banque Postale Leasing & Factoring
dont 310k€ d'engagements douteux

en milliers d'euros Durée restant à courir	Moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements de financement	579 558			579 558
Engagements de garantie :	17 523	42 546	1 960	62 029
Engagements sur titres :	0	0	0	0
Total	**597 081**	**42 546**	**1 960**	**641 587**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 17 : Engagements reçus

Engagements reçus						
Catégories d'engagements (en KEUR)	**Accordés par**				**Autres**	**Total 31/12/2019**
	Dirigeants	**Filiales**	**Participations**	**Autres Entreprises Liées**		
Engagements de financement :	0	0	0	47 409	0	47 409
Engagements de garantie :						
- Garanties reçues sur les opérations de CB	0	0	0	166 910	0	166 910
- Garanties autres (1)	0	0	0	43 415	0	43 415
Total	**0**	**0**	**0**	**257 734**	**0**	**257 734**

(1) dont : 3013 K€ de garanties du Fonds d'Investissement Européen dans le cadre du projet COSME
et 166 910 K€ de garanties de la SOCIETE GENERALE sur le Vendor Desk

en milliers d'euros **Durée restant à courir**	**Moins d'1 an**	**De 1 an à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**
Engagements de financement :	111 734	94 588	4 002	210 324
Engagements de garantie :	23 920	23 488		47 408
Total	**135 654**	**118 076**	**4 002**	**257 732**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 18 - Produits et charges d'intérêts en milliers d'euros

Etablissements de crédits	2019	2018
Opérations avec les banques centrales, les Comptes chèques Postaux et les établissements de crédit	-7	10
Total des produits	**-7**	**10**
Opérations avec les banques centrales, les Comptes chèques Postaux et les établissements de crédit (1) Titres et valeurs donnés en pension	(12 807)	(13 865)
Total des charges	**(12 807)**	**(13 865)**

(1) Dont intérêts courus à payer en 2019: 5 736K€

Opérations avec la clientèle	2019	2018
Concours à la clientèle (2)	102 280	105 628
Total des produits	**102 280**	**105 628**
Intérêts sur emprunts clientèle non financière	(237)	(132)
Total des charges	**(237)**	**(132)**

(2) Dont intérêts courus à recevoir en 2019: 2 790 K€

Obligations et titres à revenu fixe	2019	2018
TCN émis (1)	1 254	1 429
Total des charges	**1 254**	**1 429**

(1) Dont intérêts courus à recevoir en 2019 : -19 K€

Total des produits	**102 272**	**105 638**
Total des charges	**(11 789)**	**(12 567)**
Produits nets d'intérêt	**90 483**	**93 070**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 19 - Produits et charges sur opérations de crédit-bail et de location simple

en milliers d'euros	2019	2018
Crédit-bail mobilier et assimilé	196 335	189 347
Location simple		0
Total des produits	**196 335**	**189 347**

en milliers d'euros	2018	2018
Crédit-bail mobilier et assimilé	(196 227)	(185 988)
Location simple		
Total des charges	**(196 227)**	**(185 988)**

Produits nets sur opérations de crédit-bail et location simple	**108**	**3 359**

Note 19 bis - Commissions

en milliers d'euros	2019	2018
Produits	29 327	32 363
Charges (1)	(4 610)	(5 541)
Produits nets des commissions	**24 717**	**26 822**

(1) dont 2 658K€ de commissions versées en 2019 à SG et SGEF dans le cadre de la convention Vendor Desk contre 3 596 K€ en 2018.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 20 - Ventilation des revenus des titres à revenu variable

en milliers d'euros	2019	2018
Revenus sur titres de participations et titres détenus à long terme - 11 245 K€ de dividendes reçus de SOGEFINANCEMENT en 2019 contre 11 491 K€ en 2018 - 617 K€ de part de résultat de la SCI AUXIMMO en 2019 contre 388 K€ en 2018 - 1 403 K€ de dividendes reçus de la COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON en 2018 contre 1 610 K€ en 2018 - 100 K€ de dividendes reçus de SOLOCVI en 2019 contre 140 K€ en 2018 - 1 040 K€ de dividendes reçus de SAGEM en 2019 contre 2 425 K€ en 2018 - 5 605 K€ de dividendes reçus de CEGELEASE en 2019 contre 3709 K€ en 2018 - 44 K€ de dividendes reçus d'EUROFARMAT en 2019 contre 0 K€ en 2018	20 054	19 713
Total	**20 054**	**19 713**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 21 - Autres produits et charges d'exploitation

en milliers d'euros	2019	2018
Refacturations à SGEF SA	1 199	1 385
Refacturations à STARLEASE	2 243	2 245
Refacturations à SOGEFINANCEMENT	4 068	3 120
Refacturations à SOGELEASE	3 416	3 393
Refacturations à FENWICK	2 808	2 833
Refacturations à SOCIETE GENERALE	4 720	4 660
Refacturations à FRANFINANCE LOCATION	16 389	16 635
Refacturations à LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	0	2 365
Autres produits	15 632	14 250
Sous-total Produits	**50 475**	**50 885**
Autres charges	**(249)**	**(1 195)**
Autres produits nets d'exploitation	**50 226**	**49 690**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 22 - Charges générales d'exploitation

En milliers d'euros

Frais de personnel	92018	2018
Rémunération du personnel	(40 283)	(39 440)
Charges sociales et fiscales (1)	(24 311)	(22 339)
Participation et Intéressement	(3 626)	(3 452)
Total	**(68 219)**	**(65 230)**

(1) le montant des cotisations définies versées au titre de l'assurance vieillesse obligatoire et des régimes de retraite nationaux s'élève à 7 276 K€ en 2019 contre 6 975 K€ en 2018.

Autres frais administratifs	2019	2018
Impôts et taxes	(2 019)	(2 536)
Locations et charges locatives	(714)	(6)
Honoraires	(6 761)	(6 772)
Affranchissement, téléphone	(3 244)	(2 926)
Taxe sur le chiffre d'affaires non récupérable	(6 263)	(5 307)
Refacturation groupe (2)	(40 260)	(36 012)
Frais de publicités, missions et réceptions	(1 713)	(1 796)
Frais de gestion bases de données risque et recouvrement	(3 978)	(3 899)
Autres	3 674	3 331
Total	**(61 279)**	**(55 924)**

(2) dont 31,2 M€ refacturés par FRANFINANCE LOCATION en 2019 contre 27,6 M€ en 2018.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 23 - Coût du risque

en milliers d'euros	2019		2018	
	sur créances	s/ opérations Hors Bilan	sur créances	s/ opérations Hors Bilan
Pertes				
- sur créances compromises clientèle	(30 974)	0	(31 092)	0
- sur créances non compromises clientèle	(46 464)	0	(28 016)	0
Dotations aux dépréciations sur clients	(145 021)	0	(186 093)	0
Reprises de dépréciations				
- sur créances compromises clientèle (1)	87 473	0	94 531	0
- sur créances non compromises clientèle (1)	103 096	0	105 447	0
Récupérations sur créances amorties (2)	22 005	0	25 172	0
Total Coût du Risque	**(9 885)**	**0**	**(20 051)**	**0**

(1) Conformément au livret II - Titre 2 - art 2231-3 du règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables, la reprise de dépréciation liée au passage du temps a été comptabilisée en coût du risque pour 10,4M€ en 2019 contre 11,4M€ en 2018.

(2) En 2019 Franfinance a procédé à une cession de créances dont le détail est le suivant:

- Cession à la société 1640 Investment 5 en date du 08/10/2019 d'un portefeuille de créances clientèles constitué de prêts personnels et de crédits renouvelables. Ces créances, d'une valeur brute de 29.307 K€, et passées en pertes lors d'exercices antérieurs, ont été vendues pour 4.200 K€.

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 24 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

en milliers d'euros	2019	2018
Dépréciations sur immobilisations financières :	368	248
- Dotations aux dépréciations		
- Reprises de dépréciations (1)	368	248
Plus et moins-values de cessions :	0	9 585
- Plus-values sur immobilisations financières	0	9 819
- Plus-values sur immobilisations corporelles		0
- Moins-values sur immobilisations incorporelles	0	(234)
Total	**368**	**9 833**

(1) Reprise de dépréciations des titres Disponis et CFCS

Note 25 - Produits et charges exceptionnels

en milliers d'euros	2019	2018
NEANT		
Total produits	**-**	**-**
NEANT		
Total charges	**-**	**-**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 26 - Impôt sur les bénéfices

en milliers d'euros	2019	2018
Charge fiscale courante	(6 515)	(8 086)
Prov risques & charges contrôle fiscal	378	0
Charge d'impôt différée		
Total	**(6 137)**	**(8 086)**

La société est intégrée fiscalement dans le groupe Société Générale. Son résultat après IS est de 38 218 m€.

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 6 137 m€ envers la société mère a été comptabilisée au bilan par contrepartie du résultat.

Répartition (en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	44 733	(6 515)	38 218
Résultat exceptionnel		0	0
Total	**44 733**	**(6 515)**	**38 218**

Le taux normal d'IS en 2019 est de 33 1/3 % auquel s'ajoute la contribution sociale de 3,3%
Le taux théorique d'impôt sur l'activité en France ressort à 34,43% en 2019

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 27 - Emplois ventilés selon la durée restant à courir

en milliers d'euros Emplois	De 0 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	durée indéterminée	Total
Créances sur les établissements de crédit :	142 016	4 996	0	0	0	147 012
- A vue	141 017					141 017
- A terme	1 000	5 000				6 000
- Créances rattachées	-1	-4				-5
Créances sur la clientèle :	460 708	727 541	1 238 498	164 270	0	2 591 017
Créances commerciales						
- Autres concours à la clientèle	458 339	727 541	1 238 498	164 270		2 588 648
- Comptes ordinaires débiteurs	2 369					2 369
Total	**602 724**	**732 537**	**1 238 498**	**164 270**	**0**	**2 738 029**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Note 28 - Ressources ventilées selon la durée restant à courir

en milliers d'euros Ressources	De 0 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	durée indéterminée	Total
Dettes envers les établissements de crédit :	243 645	547 469	1 686 113	200 989	0	2 678 216
- A vue	1 974	38			0	2 012
- A terme	238 659	544 708	1 686 113	200 989	0	2 670 469
- Dettes rattachées	3 012	2 723			0	5 735
Comptes créditeurs de la clientèle :	3 296	521	1 479	19 322	0	24 618
- A vue	3 296	99	279	122		3 796
- A terme		300	1 200	19 200		20 700
- Dettes rattachées		122				122
Dettes représentées par un titre :	169 481	314 500	40 000	0	0	523 981
Total	**416 422**	**862 490**	**1 727 592**	**220 311**	**0**	**3 226 815**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Opérations se rapportant à des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

en milliers d'euros Emplois	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Créances sur les sociétés financières (1)	4 068	
Créances sur la clientèle		
Total (2)	**4 068**	**0**

(1) Transactions entre FRANFINANCE SA et SOGEFINANCEMENT au 31.12.2019 dans le cadre des conventions réglementées.

en milliers d'euros Ressources	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Dettes envers les sociétés commerciales (1)	753	
Dettes envers les sociétés financières		
Comptes créditeurs de la clientèle		
Total (2)	**753**	**0**

(1) dont 753 K€ de commissions à verser à SGEF relatives au Vendor Desk

en milliers d'euros Hors Bilan	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Engagements reçus (1)	166 910	
Engagements donnés		
Total (2)	**166 910**	**0**

(1) dont 166.910 K€ de garanties de la SOCIETE GENERALE sur le Vendor Desk

(2) Les autres transactions réalisées avec les parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché et ne sont donc pas reprises dans cette note

Comptes sociaux

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

DISPONIS SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	23 000	(7 367)	100,00%	18 498	15 576	0	0	1 558 316	220	0	
COMPAGNIE FINANCIERE DE BOURBON SA 32 bis rue Claude Chappe BP379 97829 Le port La Réunion	3 450	1 704	100,00%	5 518	5 518	0	0	4 352 562	1 391	1 403	
SCI AUXIMMO 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	1 591	55	99,81%	1 614	1 614	0	0	134	204	0	
FRANFINANCE LOCATION SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	23 088	269 208	100,00%	224 357	224 357	0	0	650 193 631	9 018	0	
SOLOCVI SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	3 000	819	100,00%	3 801	3 801	0	0	0	108	100	
SAGEMCOM LEASE SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	4 960	11 884	100,00%	2 006	2 006	0	0	293 677	452	1 040	
FENWICK LEASE SAS 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	5 100	67 333	100,00%	10 311	10 311	0	0	160 825 539	1 590	0	
KHADAMET S.A. (1) 70 Avenue Mohamed V 1002 TUNIS	226	(283)	89,00%	2 693	0	0	0	-	(2)	0	
CFC SERVICES SASU 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	1 780	-797	100,00%	3 636	903	0	0	1 756 911	207	0	
CEGELEASE rue de la Zanim 59160 Capinghem	10 000	10 817	100,00%	57 289	57 289	0	0	225 818 495	5 611	5 605	
EUROFARMAT rue de la Zanim 59160 Capinghem	37	54	100,00%	211	211	0	0	895 377	45	0	
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %)											
SOGEFINANCEMENT SA 53 Rue du Port CS 90201 92724 NANTERRE CEDEX	2 820	130 937	20,00%	537	537	0	0	293 745 654	113 899	11 245	
TASSHIL S.A. (1) (2) 68, Avenue Farhat Hached 1001 TUNIS	81		34,98%	369	0	0	0	0	0	0	

(1) les montants présentés sont ceux au 31/12/2013
(2) En cours de liquidation

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

CONCILIAN SNC 69 Avenue de Flandre 59700 MARCQ EN BAROEUL	15	0	49,00%	7	7	0	0	15 220	1 630	0	
SGEF SA 17 Cours Valmy 92800 PUTEAUX			NS	NS	NS	0	0	NS	NS	NS	
b.Filiales étrangères											
ISTIKLASS S.A. (1) 70 Avenue Mohamed V - 2ème Etg 1002 - TUNIS BELVEDERE En cours de liquidation	136	(131)	49,00%	91	0	0	0	0	(6)	0	

(1) les montants présentés sont ceux au 31/12/2013

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

EFFECTIF AU 31/12/19

Catégories de salariés	2019		2018	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	482	52	462	53
Agents de maîtrise	236		224	
Techniciens	219	3	249	8
Total	**937**	**55**	**935**	**61**

Copie certifiée conforme
DR / 09/07/2020 10:15:18
N° de dépôt - 2020/19302 / 719807406

Pour copie certifiée conforme délivrée le 09/07/2020